

**Province de Québec
Municipalité de Chartierville**

Lundi 4 avril 2016

1. Ouverture de la séance :

Le maire Denis Dion ouvre la séance à 19 h 00.

Sont présents : les conseillers Louis Désy, Vanessa Faucher, Simon Lafrenière et Claude Sévigny. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme est aussi présente.

16-2665

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Vanessa Faucher, appuyé par Claude Sévigny d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption des procès-verbaux du 7 mars 2016.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :

- *Vente pour taxes 2015*
- *Nomination maire suppléant et remplaçant du maire*
- *Adoption soumission vidéo (Creativ Pictures)*
- *Résolution – Club Âge d'Or de Chartierville*
- *Formation en lutte à la berce du caucase*

8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

16-2666

3. Adoption du procès-verbal du 7 mars 2016:

Il est proposé par Simon Lafrenière, appuyé par Claude Sévigny d'adopter le procès-verbal mentionné en titre, tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

16-2667

4. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par Louis Désy, appuyé par Vanessa Faucher et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 31 mars 2016, pour un total des dépenses d'une somme de 39 081,66 \$ et un total des revenus d'une somme de 118 040,01 \$.

5. Rapport du Maire :

M. Dion parle de la dernière réunion des maires à laquelle le projet de l'aéroport a été discuté et il informe la population qu'il pourrait en coûter environ de 5 500 \$ à 6 000 \$ sur 20 ans pour Chartierville ; ce projet aurait beaucoup de retombées pour la MRC du Haut-Saint-François ; une phase de ce projet est la formation de pompiers de Montréal et Québec, policiers de la SQ. la GRC pour des prises d'otages dans les avions qui se donnerait à East Angus ; il y aurait aussi des prix spéciaux pour des voyages à l'étranger, soit en partant de Sherbrooke à Montréal dans des avions d'environ 18 passagers qui donnerait un accès direct à un bureau de douanes spécifique et l'accès à des stationnements à East Angus à un coût moindre. Dossier à suivre.

M Dion nous rapporte aussi les travaux qu'il a fait faire par Richard Martin concernant les chemins à quelques endroits.

Le problème des égouts est aussi discuté concernant certaines déficiences qui se produisent depuis quelques temps et le tout serait dû à des produits qui ont été mis par la compagnie HG Environnement, compagnie qui a fait faillite par la suite. Des recherches ont été faites afin de trouver d'autres compagnies qui pourraient avoir de meilleurs coûts que la compagnie Avizo qui nous dessert présentement.

6. Rapport des comités ad hoc :

Louis Désy explique la condition des chemins, le dégel qui n'est pas encore complété et les travaux qui seront amorcés dès que possible avec le rechargement des chemins et les travaux de niveleuse.

M. Sévigny parle du vidéo promotionnel qui sera créé et ajouté au site Web avant l'évènement Musique aux Sommets qui se tiendra les 19, 20 et 21 août 2016 ; le mardi 16 août se tiendra une soirée des perséides avec un animateur et pendant la journée une invitation a été faite à une librairie ambulante qui fera de l'animation et vendra des livres scientifiques afin de se familiariser avec les perséides ; pour le projet des bornes de recharge il faudrait au moins en obtenir une pour faire partie du circuit électrique ; à ce sujet M. Dion souligne que la MRC du Haut-Saint-François veut planifier un trajet touristique avec borne électrique ; un autre projet est celui d'aménager entre le terrain de camping et le terrain balle des places pour accueillir les véhicules récréatifs (VR) et avec les années améliorer ce terrain pour offrir d'autres services ; concernant le village allemand, nous construirons 8 ou 10 kiosques qui pourraient être remisés à l'arrière du centre communautaire et être déplacés pour différentes occasions ; M. Sévigny parle aussi d'installer d'autres enseignes visibles année avant l'été afin d'annoncer nos attraits touristiques ; pour ce qui est de l'écohampeau nous essayons de faire avancer le projet avec la Coop de l'Estrie sinon un sprint sera donné pour trouver d'autres personnes ou encore modifier le projet ; concernant le parc riverain des tables de pique-nique seront installées afin de permettre à des visiteurs et des citoyens d'en profiter pour prendre un repas léger et visiter notre aménagement.

Simon Lafrenière nous parle de la partie sucre (tire et crêpes) qui se tiendra le samedi 23 avril prochain offert gratuitement par la municipalité ; les pompiers feront aussi la démonstration de notre camion incendie et il y aura de la musique.

M. Dion soulève le point de la partie de sucre en souhaitant en faire une tradition et en offrant les produits d'un différent producteur de notre village à chaque année.

7. Informations, correspondance & demandes diverses :

➤ *Vente pour taxes 2015 :*

La secrétaire-trésorière informe la population que nous n'aurons pas de vente pour taxes pour Chartierville cette année. Les citoyens qui n'avaient donné aucun versement pour 2015 ont maintenant réglé leur compte.

➤ *Nomination maire suppléant et remplaçant du maire :*

Attendu que la Municipalité de Chartierville doit désigner des représentants concernant son administration ;

Attendu que la Municipalité de Chartierville a dû nommer un nouveau maire suppléant ;

Attendu que la Municipalité de Chartierville doit désigner un remplaçant à la MRC du Haut-Saint-François lors de l'absence du maire Denis Dion ;

Il est proposé par Vanessa Faucher, appuyée par Louis Désy et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité de Chartierville mandate le conseiller Claude Sévigny d'agir à titre de maire suppléant et de rempla-

çant à la MRC du Haut-Saint-François lors de l'absence du maire Denis Dion.

- 16-2669** ➤ *Adoption soumission vidéo (Creativ Pictures)*
Il est proposé par Claude Sévigny, appuyé par Louis Désy et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité de Chartierville accepte la soumission datée du 29 mars 2016 présentée par la compagnie Creativ Pictures au montant de 8 125 \$, taxes en sus, pour la conception d'un vidéo promotionnel, tel que décrit.
- 16-2670** ➤ *Résolution – Club Âge d'Or de Chartierville:*
Attendu que la Municipalité de Chartierville a reçu du Club d'Age d'Or de Chartierville en date du 14 mars 2016 une demande de gratuité pour leur local ;
Attendu que la direction de la Municipalité de Chartierville a vérifié auprès de deux autres municipalités la façon de fonctionner concernant la location d'un local pour cet organisme ;
Attendu que par l'entremise de la Municipalité de Chartierville le Club de l'Âge d'Or a obtenu une subvention au montant de 3 500 \$ du Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés (PHNA) pour l'achat d'un système de son, d'une armoire de rangement et d'un nouveau revêtement pour le plancher ;
Attendu que la Municipalité de Chartierville ne peut accéder à la gratuité de leur local mais qu'elle s'engage à défrayer le coût supplémentaire pour la réalisation de tous leurs travaux par rapport à la subvention obtenue ;
Il est donc proposé par Simon Lafrenière, appuyé Vanessa Faucher que le coût de la location du local de l'Âge d'Or demeure à 154 \$ par mois pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017. Adopté à l'unanimité.
- 16-2671** ➤ *Formation en lutte à la berce du Caucase :*
Il est proposé par Simon Lafrenière, appuyé par Vanessa Faucher d'autoriser M. Richard Martin, inspecteur municipal, à suivre la formation mentionnée en titre le 20 avril 2016 de 13 à 16 heures aux bureaux de l'UPA Estrie à Sherbrooke. Adopté à l'unanimité.
- 16-2672** ➤ *Remboursement frais de déplacements – membres du Conseil :*
Il est proposé par Simon Lafrenière, appuyé par Claude Sévigny que les frais de déplacements des conseillers pour des comités de travail ou des réunions du Conseil à l'intérieur de la municipalité de Chartierville ne soient plus remboursés; ceux-ci sont calculés à partir de l'allocation de dépenses que les conseillers reçoivent aux trois mois. Adopté à l'unanimité.
- 8. Période de questions :**
- 9. Affaires nouvelles :**
- 10. Levée de la séance :**
16-2673 La séance est levée à 20h20 par Vanessa Faucher sous la résolution 16-2673.